

## Résumé

**L**e grand séisme du 11 mars 2011 qui a dévasté l'est du Japon est le plus puissant jamais enregistré au Japon. Le pays connaît aujourd'hui la pire catastrophe de son histoire depuis la guerre. Nous sommes profondément attristés par les énormes pertes humaines et exprimons nos plus sincères condoléances à tous ceux que cette tragédie vient de frapper. L'OCDE travaillera en étroite collaboration avec les autorités japonaises dans les mois qui viennent et est disposée à les assister dans la mesure de ses moyens en ces moments difficiles.

**S'il est encore trop tôt pour évaluer pleinement l'ampleur des dommages, la catastrophe aura pour incidence immédiate de réduire la production, même si cette incidence sera ultérieurement inversée par les efforts de reconstruction.** Les pressions déflationnistes vont sans doute continuer de freiner la croissance. La Banque du Japon devrait donc maintenir une orientation accommodante tant que la déflation persistera, en prêtant attention aux risques d'évolution plus négative que prévu. Le cadre de la politique monétaire pourrait être amélioré, notamment en révisant à la hausse l'« interprétation » de la stabilité des prix par la banque centrale, afin de mieux protéger l'économie contre la déflation.

**La priorité pour le Japon est de répondre aux situations d'urgence humanitaires et de reconstruction, tout en faisant face à la situation nucléaire.** Cela nécessite inévitablement à court terme d'augmenter les dépenses publiques. Néanmoins, compte tenu de la situation de la dette, ceci devrait être financé par un transfert des dépenses et par une augmentation des revenus à court terme en faisant appel à la solidarité de la population japonaise.

**La situation budgétaire a atteint un seuil critique.** Sous l'effet des déficits budgétaires chroniques, il est prévu que la dette publique brute passe au niveau sans précédent de 200 % du PIB, et la dette nette à 115 % en 2011. La plus haute priorité à moyen terme devra donc être accordée à un plan d'assainissement crédible et détaillé comportant des réductions de dépenses et des augmentations d'impôts, en prenant en compte la nécessité de dépenser pour la reconstruction. La Stratégie de gestion budgétaire devrait viser un excédent du budget primaire suffisamment important pour stabiliser le ratio d'endettement d'ici à l'exercice 2020, ce qui pourrait nécessiter une amélioration du solde du budget primaire allant jusqu'à 10 % du PIB. Le plan budgétaire détaillé devrait s'accompagner d'une réforme de la sécurité sociale destinée à limiter la pression des dépenses liées au vieillissement rapide de la population. La réduction du déficit devra être assurée dans une large mesure par une augmentation des recettes, principalement sous la forme d'une majoration des taxes sur la consommation. Pour atteindre l'objectif budgétaire, cette majoration devra peut-être atteindre 20 %, même si les dépenses (hors sécurité sociale et paiements d'intérêts) restent constantes en termes réels. Étant donné la gravité de la situation des finances publiques au Japon, une réforme du cadre budgétaire pourrait contribuer à la réalisation des objectifs en matière de finances publiques et au renforcement de la crédibilité, atténuant ainsi le risque d'une montée excessive des taux d'intérêt à long terme.

**Soutenir l'expansion économique grâce à la Nouvelle Stratégie de croissance.** Une croissance plus forte est également importante pour stabiliser le ratio d'endettement. L'objectif de la

Stratégie, consistant à accroître la demande dans quatre directions – à savoir l'innovation verte, les soins de santé, l'intégration économique avec l'Asie et le développement régional – devra reposer principalement sur une réforme de la réglementation plutôt que sur des mesures budgétaires coûteuses. Par ailleurs, la Stratégie devra promouvoir des réformes dans l'ensemble de l'économie au lieu de viser certains secteurs particuliers. L'innovation verte peut largement stimuler la demande, mais il faudra pour cela recourir à des instruments de marché pour tarifier le carbone – de préférence dans le cadre d'un système d'échange de droits d'émission – afin d'encourager l'investissement privé. L'intégration économique, c'est-à-dire la levée des obstacles aux entrées de marchandises, d'investissements étrangers et de travailleurs étrangers, devra s'appuyer en partie sur des accords commerciaux globaux. Le niveau élevé du soutien à l'agriculture ne devra pas nuire à la participation du Japon à ces accords.

**Réformer le secteur de l'éducation.** Les résultats de l'enseignement, qui exercent une influence déterminante sur la croissance de la productivité, pourraient être améliorés grâce à des investissements plus importants dans l'éducation et l'accueil des jeunes enfants. L'intégration des garderies et des écoles maternelles, prévue par la Nouvelle Stratégie de croissance, permettrait d'améliorer la qualité de l'enseignement tout en permettant de réaliser des économies. Il faudrait améliorer l'enseignement supérieur en renforçant la concurrence grâce à une plus grande transparence sur le plan de la qualité et à une internationalisation accrue, permettant aux universités de contribuer davantage à l'innovation. Compte tenu du niveau élevé des droits d'inscription, une plus grande équité pourrait être assurée en facilitant l'accès aux prêts étudiants et en modulant le remboursement de ceux-ci en fonction des revenus. Une réduction de la dépendance à l'égard des cours particuliers privés, qui représentent une lourde charge pour les ménages, irait dans le même sens. Il importe également d'améliorer l'enseignement professionnel afin de tenir compte de l'évolution des besoins du marché du travail face à un dualisme de plus en plus marqué.

**Remédier au dualisme du marché du travail.** L'augmentation de la proportion de travailleurs non réguliers a permis aux entreprises de bénéficier d'une plus grande flexibilité sur le plan de l'emploi et de réduire les coûts salariaux, mais ces travailleurs sont défavorisés en termes de rémunération, de formation, de sécurité d'emploi et de couverture sociale. Pour réduire le dualisme du marché du travail, il faut adopter une approche globale associant une plus large couverture sociale pour les travailleurs non réguliers, de meilleurs programmes de formation, des mesures pour éviter la discrimination à l'encontre des travailleurs non réguliers et une réduction de la protection effective de l'emploi pour les travailleurs réguliers. Comme la population d'âge actif doit diminuer de près de 40 % d'ici à 2050, il est indispensable d'utiliser pleinement les ressources humaines dont dispose le Japon, y compris les femmes et les personnes âgées. Il serait possible d'accroître les taux d'activité féminins en développant les structures d'accueil des enfants, en favorisant un meilleur équilibre entre la vie familiale et la vie professionnelle et en réformant le système fiscal. Il y aurait lieu de supprimer l'âge de départ obligatoire à la retraite, fixé à 60 ans dans la plupart des entreprises, afin d'encourager une meilleure utilisation des travailleurs âgés.



Extrait de :  
**OECD Economic Surveys: Japan 2011**

Accéder à cette publication :  
[https://doi.org/10.1787/eco\\_surveys-jpn-2011-en](https://doi.org/10.1787/eco_surveys-jpn-2011-en)

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2012), « Résumé », dans *OECD Economic Surveys: Japan 2011*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: [https://doi.org/10.1787/eco\\_surveys-jpn-2011-2-fr](https://doi.org/10.1787/eco_surveys-jpn-2011-2-fr)

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :  
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.